

# MÉMOIRE ET LANGAGE: LA TRAJECTOIRE DE LA PAROLE ANTILLAISE\*

Jean Bernabé  
UAG/GERECF

- **RESUMO:** *Negritude e criouldade não são antagônicas nem incluídas uma na outra, estão numa relação dialética que a realidade e a fala interculturais antilhanas refletem, particularmente através da literatura.*
- **PALAVRAS-CHAVE:** *Negritude; Crioulo; Literatura.*
- **RESUMÉ:** *Négritude et créolité ne sont pas antagonistes ni incluses l'une dans l'autre, elles sont dans un rapport dialectique que reflètent la réalité et la parole interculturelles antillaises, particulièrement à travers la littérature.*
- **MOTS CLÉS:** *Négritude; Créolité; Littérature.*

## INTRODUCTION L'AFRIQUE PRIMORDIALE

A la question de savoir si, en effaçant les lettres d'un texte écrit sur un tableau noir, on efface, par la même, la langue qui a rendu possible ce texte, la réponse est, on s'en doute, négative. De même, la déportation et la mise en esclavage de millions d'Africains, malgré leurs vertus amnésiantes, n'ont pas effacé l'Afrique comme langage originel, comme référence primordiale. Je tiens à la dire d'emblée: il n'est pas question d'entretenir ici le syndrome, qui tout au long de nos histoires antillaises et guyanaise, a affecté nos sociétés: la disparition, non pas! mais bien plutôt, pour reprendre la belle expression d'Edouard Glissant, la désapparition: ce n'est pas dire abolition, ni élimination, mais oblitération. Je voudrais donc qu'on prenne l'exacte mesure de ce terme dont l'étymologie latine signifie:

---

\* Texte réaménagé pour publication, du discours prononcé à la demande de Monsieur Jean-Claude WILLIAM, président de l'Université des Antilles et de la Guyane et à l'occasion de la rentrée solennelle d'octobre 1996, sur le Campus Universitaire de Schoelcher à l'Amphithéâtre Frantz FANON.

«effacer partiellement ou totalement les lettres». Car au-delà des aléas de l'histoire coloniale, l'Afrique est. Oui, L'Afrique existe en soi et pour soi et son message, traversant les siècles, transcende les avatars de la diaspora. Mais l'Afrique existe aussi en nous et pour nous: elle est descendue dans les strates, les replis profonds, les labyrinthes de notre mémoire pour y alimenter le sanctuaire d'une identité.

Il ne faudrait cependant pas se méprendre sur le sens de mes propos et s'imaginer que je postule contre toute évidence anthropologique, qu'il existerait une Afrique homogène. Certes non! car si l'Afrique peut être pensée, rêvée comme une, elle n'en est pas moins plurielle, diverse dans sa géographie, son écologie, ses cultures, ses langues. Seule la dimension et l'expérience de la coupure peuvent conférer à l'Afrique le visage unitaire du mythe, voire du phantasme. Et qui, sinon les esclaves arrachés à leur terre-mère, pouvait le mieux porter en soi, telle une image platonicienne, l'idée même d'Afrique, sorte de talisman dévoué à la survie d'un peuple en rupture de mémoire?

## L'ALCHIMIE DE LA NÉGRITUDE

Qui, sinon des petits-fils d'esclaves, pouvait le mieux, par la vertu d'un travail d'anamnèse sur les lettres (pour parler en termes platoniciens) qui pouvait donc le mieux activer la réapparition de l'Afrique? C'est pourquoi, la plus grande idée moderne de l'Afrique fut l'oeuvre de la littérature, d'une littérature en rupture de ban, d'une littérature conçue comme faculté d'idéation et d'idéalisation, mais aussi de dénonciation et de restructuration. Je dis bien la littérature et non pas l'oraliture dont la vocation essentielle fut ailleurs. Mais c'est un autre débat.

Puisque nous abordons le chapitre de l'expression littéraire, il n'est pas insignifiant de savoir que L'Africain Léopold Sédar Senghor, dans son *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, fait une place aux textes créoles de Gilbert Gratiant. Que le Guyanais Léon-Gontran Damas, quant à

lui, écrit "*Veillées Noires*" qui est un recueil de contes créoles. Mais que, pour Aimé Césaire, il en va différemment.

A dire vrai, ce qui intéresse Césaire en premier lieu c'est certes l'Afrique mais l'Afrique occultée aux Antilles sous le manteau aliénant de l'Europe, comme en un *palimpseste*, ce parchemin que les scribes antiques oblitéraient par grattage pour y inscrire de nouveaux textes jugés plus importants. Le poète de la négritude est par nature et par vocation, celui à qui revient la tâche de découvrir les trésors engloutis. A cet égard, il me plaît de rappeler la définition que Césaire donne du poète en 1946 dans son célèbre discours à la jeunesse:

Qu'est-ce qu'un poète, en effet, sinon un homme qui sourd à toutes les injonctions de la logique, s'obstine à croire que la nuit est aussi claire que le jour, que le jour est aussi mystérieux que la nuit; qu'il y a des mots pour arrêter ou précipiter le temps, pour apaiser les fauves ou découvrir les trésors, un homme qui, avide d'aller pour y voir l'envers des choses soupçonné d'être aussi riche que leur endroit, force pour cela l'allure de la pensée et dont la pauvre semence maudite n'est que savoir ouïr et capter les merveilleux messages qui crépitent inaudiblement sur les ondes des pays d'Outre-Raison.

A partir du lien que je viens d'établir entre l'Afrique et les Antilles dans l'expérience césairienne, je voudrais, avant d'arriver au coeur de ma problématique, mettre en évidence la relation de Césaire au créole conçu comme réalité anthropologique, linguistique artistique et idéologique, les deux derniers qualificatifs caractérisant plus particulièrement *le mouvement dit de la créolité*.

Si l'utilisation de la langue française pour exprimer son cri de révolte est parfaitement compréhensible, en revanche, on peut s'étonner, de prime abord, de ce que Césaire n'assigne qu'un statut anthropologique mineur à la réalité créole, laquelle à travers la langue, les contes, les danses, le vaudou, constitue un véritable corps de survivances africaines et une des voies

privilégiées vers l'Afrique ancestrale. La vérité est que le mode psychologique passionnel sur lequel Césaire vit les Antilles l'amène à voir dans cette réalité créole les stigmates d'une Afrique violée, spoliée, vaincue, méprisée, rejetée. Dans l'intolérable situation d'oppression coloniale de l'époque, la négritude césairienne est une alchimie, qui sous le plomb vil des mélanges, métissages et syncrétismes, recherche l'or pur d'une Afrique salvatrice.

D'un autre côté, sous l'effet d'un énorme malentendu sémantique qui n'a été levé que par l'action de la génération des créolistes antillais, le terme "créole" ne désignait (sauf en Guyane cas sur lequel je reviendrai) que les descendants de race blanche des premiers colons, je veux dire des Békés. Il était donc essentiel et salutaire que Césaire, se démarquât, fut-ce symboliquement, d'une terminologie qui paraissait aux hommes de sa génération comme marquée par le primat, voire le monopole de la plantocratie béké; une plantocratie béké qui, en inventant le Nègre (en lieu et place de l'Africain), inventait du même coup le Blanc et instituait par là même, un racisme à base de **négrophobie**. Une plantocratie béké dont les ancêtres avaient participé à l'élaboration inconsciente et collective du créole avec les esclaves africains et qui, une fois installé dans l'hégémonie, se mit à référer le créole à la sauvagerie et l'arriération africaines, tout en l'utilisant cependant quotidiennement, instituant par la même, les fondements d'une **diglossie** à base de **créolophobie**. En sorte que **négrophobie** et **créolophobie** ont partie liée dès le début de notre histoire, ce que les récentes recherches, il y a seulement quelques années, de la créolistique antillaise ont mis en évidence et que le chantre de la négritude ne pouvait bien évidemment pas savoir. Le rejet du nègre et le rejet du créole sont assurément les deux péchés originels de nos sociétés, distillant depuis le début aliénation et haine de soi. Voilà pourquoi toute reconquête de nous mêmes devait passer par une nouvelle vision du Nègre (**la négritude**) et une nouvelle vision du créole (**la créolité**).

Il est donc tout à fait important de signaler, comme le fait Raphaël Confiant, dans des travaux en cours, que l'utilisation dès le 19e siècle du terme "créole" pour désigner des Guyanais non blancs s'explique en grande partie par l'affaiblissement progressif, en Guyane des structures plantocratiques et de la ruée vers l'or qui en est partiellement la conséquence. J'ajouterais aussi, pour ma part, une autre explication: savoir que la Guyane est le seul pays où un créole à base lexicale française cohabite avec d'autres langues vernaculaires non-créoles, ce qui permet de mieux opposer créoles (Blancs ou non) et non créoles (Amérindiens).

Je voudrais maintenant attirer l'attention, sur une donnée d'importance pour mon propos: la question de l'articulation de la **Négritude** et de la **Créolité**, articulation apparemment toute naturelle et comme donnée par l'histoire ainsi que je viens de le rappeler. Cette question, trouve une issue tout à fait harmonieuse et conviviale à travers une oeuvre guyanaise d'une importance capitale, je veux parler d'**ATIPA**, premier roman écrit entièrement en créole (guyanais en l'occurrence), paru en 1885 sous le pseudonyme d'Alfred Parépou. Il s'agit là d'un véritable *météorite littéraire* puisque peu de temps après sa publication, cet ouvrage devint introuvable en librairie et disparut complètement de la circulation pendant un bon siècle, faisant l'objet d'une véritable «tradition orale» de rumeurs dans certains milieux lettrés de Guyane. Je me permets de signaler à ceux que cela intéresse deux récentes republications d'**ATIPA** dont celle du GEREFC\* en 1987, à partir d'un exemplaire original en lambeaux, miraculeusement retrouvé. Cette republication assortie d'un important appareil critique a été suivie en 1989 par un ouvrage rassemblant des études de divers créolistes. L'effacement pendant un siècle de ce texte explique assurément que la critique littéraire ait passé sous silence le fait qu'**ATIPA**, est la **première** expression littéraire de la négritude et de la créolité, et cela dans un même mouvement solidaire. L'étroite et perpétuelle connexion des formules "nou nèg" et "nou kreyol" ainsi que diverses pratiques d'identification inscrivent de façon dense et irréfutable

le discours de Parépou dans une puissante revendication ethnique et culturelle et cela est tout à fait inédit à l'époque. L'usage exclusif du créole (noté d'ailleurs d'une façon assez distanciée par rapport au français) correspond non seulement à un choix politique concerté mais aussi à un recours stratégique intelligent puisque la terrible censure de l'époque se trouvait déjouée n'ayant que peu de prise sur un tel texte. Selon Marguerite Fauquenoy, créoliste franco-canadienne, un tel livre écrit en français aurait, à coup sûr, valu la prison à son auteur compte tenu de la violence des critiques portées contre le gouvernement de l'époque.

A la faveur de ces observations, je voudrais précisément vous faire remarquer que le miracle guyanais ne s'est pas reproduit aux Antilles puisque Négritude et Créolité vont bien plus tard et dans une totale ignorance des antécédents guyanais, s'exprimer dans nos îles mais sur le mode non seulement du **découplage**, mais aussi de l'**antagonisation** — voire de l'**excommunication**. L'actualité des médias vient de nous en fournir un exemple édifiant.

Aux Antilles, la revendication de la négritude est donc chronologiquement première et c'est elle qui va générer, dans un second temps, la revendication de la créolité. En d'autres termes si la créolité n'avait pas, dans ses oeuvres comme dans ses discours idéologiques, assumé l'héritage de la négritude, elle se serait condamnée à n'être qu'une poursuite, sous une forme redondante, du discours idéologique *béké* et *mulâtre* ("béké" et "mulâtre", deux adjectifs à valeur ethnique qu'il conviendra de soumettre ultérieurement à l'examen critique). Ce *troisième étage* de la créolité pour exister comme tel ne pouvait donc être qu'une **créolité nègre** ou plutôt «négritudinienne» je veux dire une créolité purgée des relents de l'aliénation coloniale et validant, par la même les indéniables acquis de la Négritude.

## SE RÉCONCILIER AVEC TOUTES LES SOURCES

Il serait cependant inexact de faire remonter la naissance du courant de la créolité aux oeuvres romanesques de Confiand et Chamoiseau. Dès 1958, Gilbert Gratiant avec son **Fab Compè-Zicaque** s'inscrit dans l'optique de la créolité. Mais chez lui, la poésie créole est coupée de la poésie française, cette dernière d'ailleurs étant déjà une volonté de réconciliation, à la manière du Cubain Nicolas Guillèn, de l'ancêtre africain et de l'ancêtre européen. Mais il y a trois oeuvres-clés, qui assument dans leur structure et leur thématique l'inspiration césairienne et la prise en compte de la réalité langagière du créole. Il s'agit, à la fin des années 60 et au début des années 70 des oeuvres de Georges Mauvois (**Agenor Cacoul**), Sony Rupaire (**Cette igname brisée qu'est ma terre natale ou gran parade ti-cou baton**) et enfin Hector Pouillet (**Mi zanfan péyi-a**).

Un écrivain comme la guadeloupéenne Simone Schwarz-Bart (dans le sillage des haïtiens Jacques Roumain et Jacques Stephen Alexis) annonce déjà très largement la problématique littéraire du mouvement de la créolité dont l'art poétique sera théorisé dans l'**Eloge de la créolité** paru en 1989 sous la signature de Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiand et moi-même. Des écrivains comme Glissant, Chamoiseau, Confiand, Delsham (l'écrivain antillais le plus lu aux Antilles, en Guyane et dans la migration antillo-guyanaise en Europe), Monchoachi, Joby Bernabé, Léotin, pour la Martinique, Pineau, Pépin, Rippon pour la Guadeloupe, Frankétienne pour Haïti et enfin Stephenson pour la Guyane relèvent sinon toujours de la mouvance, en tout cas de l'optique de la créolité dans la mesure où d'une part ils assurent l'héritage césairien et d'autre part, installent la réalité anthropologique créole au coeur de leur vision du monde.

D'autres écrivains refusent et récusent la créolité comme étant un mode éphémère voire une escroquerie. Je ne crois ni utile ni séant d'instituer ici quelque polémique que ce soit, à leur endroit.

Je voudrais maintenant rappeler, on n'y a pas assez pris garde, que s'est manifesté chez Césaire un pressentiment de l'existence et une conscience de l'exigence d'une famille créole originale quand, dans sa préface au livre *Les Antilles décolonisées*, de Daniel Guérin il écrit:

En sorte qu'il apparaît que cette blessure d'un homme qui vit, avec, fiché en lui-même, le sentiment lancinant d'une intolérable «voie de fait» du destin à son égard, et ballotté entre deux familles humaines qui lui opposent une double méconnaissance, l'Antillais n'aura chance de s'en débarrasser qu'en fondant sa propre originale famille (souligné par l'auteur).

En fait, quand Césaire déclare que la Créolité est un «département de la Négritude», sa formule n'est certes pas appropriée parce qu'inclusive et englobante, mais il met l'accent sur une donnée essentielle: la créolité est fille de la Négritude. Je dois rappeler que cette filiation a été proclamée en 1989 dans l'Eloge et qu'elle a suscité des cris de révolté et de scandale dont les échos renouvelés et amplifiés se font entendre ces temps-ci sur les médias.

## DE L'UNIVERSALITÉ À LA DIVERSALITÉ

Cependant, en poussant plus loin la dialectique des rapports d'inclusion on pourrait tout aussi bien être tenté de dire que c'est la Négritude qui est un département de la Créolité. En effet, l'un des objectifs n'est-il pas de repérer et d'approfondir toutes les sources qui ont contribué à façonner nos cultures: aussi bien la source africaine, de loin plus massive que la source asiatique ou levantine, aussi bien la source amérindienne à l'état de traces que la source européenne, si omniprésente et si couvrante qu'elle mérite d'être resituée, réévaluée? Cependant, je n'irai pas jusqu'à renverser le rapport d'inclusion posé par Césaire et déclarer que c'est au contraire, la Négritude qui devait

être considérée comme un département spécifique de la Créolité, elle plus vaste, plus englobante. Il ne faut pas voir dans cette attitude l'expression de la révérence que je professe à l'endroit d'Aimé Césaire, mais bien plutôt la marque de l'intérêt que je porte au point de vue de Jacques Coursil qui rappelle que, en fait, la Négritude en son fondement même, n'est pas à proprement parler un discours sur le Nègre, mais un discours sur **la condition nègre**, ce qui n'est évidemment pas pareil. Il confirme et explique de la sorte l'universalité de la Négritude suggérant, par là même, en quoi elle ne saurait, à proprement parler, être englobée par la Créolité. C'est d'ailleurs cette caractéristique qui a permis aux Québécois de se dire et de se vivre les «Nègres d'Amérique du Nord». C'est aussi la Négritude, qui a servi de modèles aux Indo-Martiniquais et aux Indo-Guadeloupéens pour qu'ils revendiquent leurs racines indiennes. Mais le fait même que ces derniers n'aient pas eu besoin de mettre en oeuvre une «indianité» pour retrouver leurs sources ancestrales est la preuve de l'universalité de la Négritude comme modèle et comme méthode. Par contre si on ramenait la Négritude à sa définition triviale, qui en fait un concept purement culturel et géographique lié, dans ce cas à la seule Afrique Noire et ses prolongements que sont les diasporas noires dans le monde, alors il est évident que dans ce cas, elle ne manquait pas d'être un département de la créolité. Une des fonctions de la créolité est alors la mise en cohérence de tous les patrimoines au sein d'une société pluri-ethnique soucieuse de s'assumer dans la diversité. Quoi qu'il en soit, on découvre alors la pertinence de la Créolité, car le fait pour un Indo-Antillais de ne pas considérer l'Afrique comme seule matrice culturelle relève, précisément de la démarche de la Créolité. Dans une telle perspective, la pathétique contradiction de Virassamy dans son roman *Le petit coolie noir* (en plein coeur des années 60) se trouverait aujourd'hui, résolue, au sein de la problématique de la créolité.

## LA DIVERSALITÉ AU COEUR DE LA CRÉOLITÉ

J'en arrive maintenant, à devoir répondre à la question de savoir, ce qui au delà d'une filiation reconnue et proclamée de part et d'autre, fait la spécificité de la Créolité (la fille) par rapport à la Négritude (la mère).

On sait que la négritude n'étant pas assimilable au négriisme n'est pas un racisme. Mieux, son objectif est l'élimination, dans le même mouvement, du Blanc et de sa création idéologique, le Nègre. On peut donc dire que la finalité de la Négritude, c'est la fin du Nègre (à la manière dont Hugo parlait de *la fin de Satan*), et son objectif, l'émergence de l'Homme vrai. En quoi, d'ailleurs, la Négritude est aussi un humanisme. Sur le développement de ce point de vue, je renvoie à Fanon. Cela signifie en clair que tant qu'il y aura des Blancs, il y aura des Nègres et que, dans cette mesure là, la Négritude restera encore opératoire. L'objectif de la Créolité nest précisément pas de dépasser la Négritude, mais de passer par elle et, entre autre chose, de l'accomplir au quotidien. La négritude, en effet, pour des raisons que je n'ai pas le temps d'analyser ici, n'a jamais été réellement assumée par les masses populaires, sauf sous les espèces d'une de ses dérivées mystiques, le **mouvement rastafari**. Elle est donc à l'ordre du jour et risque encore de le rester longtemps si aucune volonté de vraie désaliénation n'est mise en oeuvre tant au plan éthique et esthétique que culturel.

Mais si la négritude est transraciale, la Créolité quant à elle se veut araciale. Chez Confiant ou Chamoiseau, pour ne parler que d'eux, les dénominations «Nègre», «mulâtre», «chabin», «kouli» ouvrent la perspective d'une correspondance qui devrait s'établir à terme avec des dénominations purement descriptives telles que «brun», «blond», «rouquin» qui ont cours dans les sociétés occidentales. Cela est une véritable gageure, j'en conviens, compte tenu du poids symbolique qui pèse sur les dénominations raciales dans nos pays. Mais, vous le savez, c'est le miracle de la littérature que de susciter un univers en rupture d'avec l'univers courant et d'anticiper un monde à venir. Cela ne

signifie pas oecuménisme naïf car chez les auteurs de la créolité, la critique sociale dénonciatrice ne perd ni de sa virulence ni de son âpreté, malgré un humour décapant ou une tendresse sans borne. Avec la créolité, nous sommes dans l'esthétique de l'apparemment banal, ordinaire, insignifiant, dans la psychologie du quotidien et l'esthétique du divers.

La diversalité est le mode d'accès de la créolité à l'universel. En effet, au lieu de transcender le particulier, la créolité met en oeuvre une interaction, une transaction des multiples particuliers. Sa méthode d'analyse du réel et de prise en compte de ce réel ne s'inscrit pas dans la technique de l'anamnèse platonienne, de l'intériorisation, de l'introspection, mais dans la mise en confrontation de la langue et de la culture avec elles-mêmes, des langues et des cultures entre elles. L'esthétique de la créolité est, de ce point de vue, une esthétique baroque, liée, je le redis, non pas à une approche idéaliste intériorisée et abstraite du monde mais à une démarche réaliste, concrète, et extériorisante.

### NÉGRITUDE ET CRÉOLITÉ: RETOUR SUR UN PARTAGE

Pour faire comprendre la différence d'approche entre Négritude et Créolité, je prendrai deux exemples:

– celui de la formule «nos ancêtres les Gaulois», si violemment fustigée par Fanon. Selon le point de vue de Fanon, c'est à dire de la Négritude, une telle assertion est l'expression pure et simple d'une aliénation, si elle est proférée par un homme ou une femme de couleur. Par contre du point de vue de la créolité cette formule se charge d'une valeur symbolique et, bien évidemment pas génétique. Elle est donc parfaitement assumable par un non-béké, mais à la condition expresse que, à son tour, le Béké reconnaisse qu'il participe lui-aussi de l'héritage culturel africain. Le grand écrivain brésilien Jorge Amado ne proclame-t-il pas dans toute sa production littéraire: «l'Afrique notre mère». J'ajouterais même que le jour où autrement que de façon

démagogique et individuelle, la caste béké serait en mesure et en position de dire: «nos ancêtres les Bambaras, nos ancêtres les Bamilékés», cela signifiera que la dynamique de la conscience antillaise (je ne saurais me prononcer pour ce qui est de la Guyane) sera à l'oeuvre vers plus de cohérence, vers un rééquilibrage symbolique des valeurs qui ont façonné nos pays. Mais, comme on dit en termes populaires, «ce n'est pas demain la veille». Cela suppose, en effet, une logique qui n'est pas que culturelle, parce qu'elle est essentiellement économique et politique, mais à laquelle la conception de la Créolité peut largement aider. Aussi paradoxale que cela puisse paraître à certains, la profession de foi bambara, bamiléké, gauloise, indienne, amérindienne assumable par tous et par chacun n'est rien de moins qu'une assomption de la Négritude à travers la dynamique ouvrante, récapitulatrice et disons le mot réconciliatrice de la Créolité. Ce n'est faire preuve ni de naïveté, ni d'idéalisme que de penser que nos pays ne s'en sortiront que s'ils sont en accord avec eux-même, avec la logique profonde de leur histoire, fût-elle coloniale.

– celui relatif à l'Afrique du Sud: on sait que le contact des Hollandais avec l'Afrique du Sud remonte à quatre siècles et que ce pays s'est très tôt inscrit dans un contact interculturel générateur d'une certaine créolité, dont les traces linguistiques sont d'ailleurs évidentes.

La langue des Boers est un créole, étudié et décrit comme tel par les créolistes. Or, il se trouve que l'appartheid est venu il y a seulement quelques décennies bloquer le processus de créolisation, lequel processus mettait déjà en position politiquement hégémonique les Européens. En d'autres termes, ce que l'on appelle le génie politique de Mandela procède en partie du caractère créole de sa culture. C'est cela qui lui a permis, la puissance de l'ANC aidant, de mettre en oeuvre une réponse d'inspiration interculturelle à la domination blanche alors qu'il aurait pu, au nom d'une conception monolithique de l'Afrique, recourir à une solution à l'algérienne vis à vis des Blancs. La

violence militaire n'a pourtant pas été moins grande en Afrique du Sud, qu'en Algérie. Les issues sont pourtant différentes.

Disons enfin que si la Négritude est surtout éruption, éruption volcanique, la créolité est surtout sédimentation. Le rapport entre les deux est dialectique car l'éruption ne se conçoit pas sans sédimentation et inversement.

Avec la créolité nous quittons toute problématique lignagère fût-elle coloniale pour entrer dans une dimension d'échange interculturel, ou, si l'on veut, interethnique. En fait la créolité c'est ce qui permet non pas l'octroi unilatéral mais l'échange et le partage des Ancêtres. La créolité, dans sa définition même, correspond, à un droit du sol et non pas à un droit du sang.

Il faut néanmoins rappeler que le colonisateur a toujours su tirer parti des bénéfiques cumulées de ces deux droits: le droit du sol (jus soli) qui est le droit sur un espace conquis et le droit du sang (jus sanguinis) qui est le droit d'exercer une hégémonie au sein de cet espace conquis. Ainsi les Békés continuent à protéger leur capital économique en préservant leur capital génétique. Il n'empêche que l'esclave, pour ne pas relever de la généalogie béké, n'en est pas moins créole. Cette identité résulte non pas d'une naissance dans un lignage mais d'une naissance dans un espace.

Nul doute cependant qu'il ne faille aujourd'hui aménager le concept de droit du sol pour éviter qu'il ne s'identifie à celui de fait accompli. Mais il ne reste pas moins vrai que la Créolité, qui en est une conséquence, se fonde sur une conception non pas de l'identité-racine mais bien plutôt de l'identité-rhizome, pour reprendre l'expression exaltée par Glissant. Elle relève non pas d'un culte de l'atavisme mais d'un goût pour le voisinage et le contact des cultures. Elle constitue assurément l'expression la plus accomplie de la post-modernité dans une perspective planétaire et globalisante. Et comme me le rappelait récemment Patrick Chamoiseau, nous devons désormais tendre vers le quatrième étage de la créolité, une créolité qui ne soit plus ni béké, ni mulâtre, ni nègre, mais une créolité à la

mesure du Tout-Monde et de l'extraordinaire mise en relation des peuples et des cultures, qui s'annonce à l'aube du 21e siècle. Selon l'expression d'Edgar Morin, nous devons apprendre à «sortir du 20e siècle» et de toutes ses séquelles non résolues des 17e-18e et 19e siècles. Le temps est venu de se ceindre les reins.

Je suis convaincu que la Créolité en actualisant notre rapport avec chacune des composantes historiques de nos sociétés nous ouvrira enfin à la connaissance réelle et concrète du monde, un monde dégagé de toute racialité où les euphémismes raciologiques n'auront donc plus cours, un monde où les caractéristiques physiques ou culturelles des gens, ne constitueront plus des prisons identitaires. Un monde où la fable suivant rappellera un passé révolu. Je ne saurais résister à la tentation de vous la raconter: C'est l'histoire 'un petit enfant qui dit à sa mère:

— Oh, maman, regarde, un aigle!  
et la mère de répondre

— Ah, je t'ai déjà dit, mon fils, qu'on ne dit pas un aigle,  
ce n'est pas bien, on dit «un oiseau de couleur»

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- CESAIRE, Aimé. *Discours à la jeunesse*. 1956  
 DAMAS, Léon-Gontran. *Veillées noires*. 1951  
 GLISSANT, Edouard. *Le discours antillais*. Paris: Editions du Seuil, 1981.  
 GRATIANT, Gilbert. *Fab' compè Zicaque*. Horizons Caraïbes, 1958. 138 p.  
 MAUVOIS, Georges. Agénor Cacoul, pièce en trois actes, supplément à Action. Fort-de-France, n. 11-12, 1966.  
 PAREPOU, Alfred. *Atipa, roman guyanais*. Paris: Auguste Ghio, 1885. 227 p.

RUPAIRE, Sonny ...*cette igname brisée qu'est ma terre natale ou gran parade, ti-cou-baton, choix de poèmes*. Paris: Editions Parabole, 1971. 109 p.

SENGHOR, L. S. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*. Paris: P.U.F., 1948. 228 p.